

COMITE SYNDICAL DE SECHEMAILLES

Du 22 FEVRIER 2023

Mairie de Meymac

L'an deux mille vingt-trois,

Le vingt-deux février à dix-sept heures trente, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Anne-Marie AUBESSARD, Présidente.

Date de la convocation : 14 février 2023

Etaients présents : Anne-Marie AUBESSARD, Dominique LIEBERT, Jean-Pierre SAUGERAS, Maurice TINDELIERE, Alain VERMOREL

Avaients donné procuration : Régis HOUBIGAND à Dominique LIEBERT, Christian LEFRANCOIS à Jean-Pierre SAUGERAS

Etaients absent non représenté : Laurent SAUGERAS

Secrétaire de séance : Alain VERMOREL

Ordre du jour

1. Validation du procès-verbal de la séance du 1^{er} février 2023

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2. Demande de subvention DETR – Réfection terrasse du restaurant

Le Syndicat sollicite une aide de l'Etat au titre de la DETR pour les travaux à venir de réfection de la terrasse du restaurant de 30 % du cout estimatif des travaux de 28 956.00 € HT

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

3. Adoption d'une convention de mise à disposition d'un agent

Le SI de Sèchemailles donne pouvoir à la Présidente pour signer une convention de mise à disposition de l'agent en charge des missions administratives du Syndicat avec la commune de Meymac

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ